

<b>Type Diplôme : MASTER</b>		
<b>COMPOSANTE</b>		
<b>MENTION</b>	<b>DROIT DE LA SANTE</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 1		DROIT DE LA SANTE										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 1</b>	<b>186</b>	<b>39</b>		<b>29</b>	<b>29</b>	Oui	Oui						
Bloc	S1	<b>COMPÉTENCES TRANSVERSALES</b>													
UE	S1	<b>UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b>		<b>12</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	<b>COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES</b>													
UE	S1	<b>UE2 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de sante, social, ou médico-social</b>	<b>30</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	<b>UE3 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de sante, médico-sociale ou l'activité de recherche en sante</b>	<b>60</b>			<b>6</b>	<b>6</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	<b>UE4 : (Niveau Standard) Maitriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques</b>	<b>96</b>	<b>27</b>		<b>18</b>	<b>18</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit médical et au droit des professions de santé	33	13,5		7	7	Oui	Oui	CC&CT	1/3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la protection sociale 1	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	1/3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit et politiques de santé	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 2</b>	<b>133</b>	<b>60</b>		<b>31</b>	<b>31</b>	Oui	Oui						
UE	S2	<b>UE5 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances</b>		<b>12</b>		<b>2</b>	<b>2</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	<b>UE6 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de sante, social, ou médico-social</b>	<b>30</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la commande publique	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	<b>UE7 : (Niveau Standard) : Encadrer des équipes intervenant dans le domaine de la santé</b>	<b>30</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la fonction publique et RH	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	<b>UE8 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en sante</b>	<b>30</b>			<b>3</b>	<b>3</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Droits Fondamentaux de l'Union Européenne	30			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	<b>UE9 : (Niveau Standard) Maitriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques</b>	<b>76</b>	<b>48</b>		<b>20</b>	<b>20</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la protection sociale 2	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	1/3		Écrit	3h	
Matière	S2	Le système de santé français	33	13,5		8	8	Oui	Oui	CC&CT	1/3		Écrit	3h	
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	10	13,5		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Méthodologie des concours de la santé		7,5		/	/							Non évalué	
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>319</b>	<b>99</b>		<b>60</b>	<b>60</b>								

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>			265	65		40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	<b>USAGE DU NUMERIQUE</b>														
UE	S1	UE1 Santé, protection sociale et données de santé			15	3		3	3	Oui	Oui					
Bloc	S1	<b>LANGUE VIVANTE</b>														
UE	S1	UE2 Anglais	Porteur			20		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	<b>RENDEZ VOUS PROFESSIONNEL</b>														
UE	S1	UE3 Projet						4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)		projet		
Bloc	S1	<b>SECURISATION JURIDIQUE</b>														
UE	S1	UE4 Enseignements spécialisés			136	21		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Fonction publique hospitalière			15	3		2		Oui	Oui	CC&CT		Oral	1 grand oral portant sur l'ensemble des matières de l'UE	
Matière	S1	Marchés publics dans le domaine de la santé	Porteur		15	3		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Finances des établissements de santé	Porteur		15	3		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international et européen de la santé	Porteur		24	6		3		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international et européen de la Protection sociale	Porteur		15	3		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des activités biomédicales	Porteur		12			2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des produits de santé	Porteur		15	3		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Bioéthique et libertés	Porté	M2 DIDE DL M2 Ethique	25			/		Oui	Oui					
Bloc	S1	<b>MAITRISER LES RISQUES JURIDIQUES</b>														
UE	S1	UE5 Enseignements fondamentaux			114	21		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit Hospitalier	Porteur		15	6		2		Oui	Oui	CC&CT		Écrit	1 épreuve écrite portant sur l'ensemble des matières de l'UE	
Matière	S1	Droit de la protection sociale	Porteur		15			2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des établissements privés de santé	Porteur		15	6		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des établissements médico-sociaux	Porteur		15			2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droits des patients et des usagers du système de santé	Porteur		15			2		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des professions de santé	Porteur		15	6		2		Oui	Oui					
Matière	S1	Responsabilité du fait des activités de santé	Porteur		24	3		3		Oui	Oui					
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>			15			20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	<b>Stage (mémoire de stage) ou Mémoire de recherche</b>														
UE	S2	UE6 Orientation			15			20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Gestion de projet	Porteur		12			/	/						Non évalué	
Matière	S2	Préparation Grand oral	Porteur		3			/	/						Non évalué	
		<b>1 voie au choix</b>														
Matière	S2	Voie professionnelle : mémoire et stage						/				CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						/				CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>280</b>	<b>65</b>		<b>60</b>	<b>60</b>							